



AVIS PUBLIC

Est, par les présentes, donné par la soussignée, Carole Thibeault, directrice générale de la Municipalité de Saint-Hugues, que le conseil, à une session ordinaire tenue au 390 de la rue Notre-Dame, à Saint-Hugues, le 7 mai 2019

A ADOPTÉ LE RÈGLEMENT NUMÉRO 325-2-19 CONCERNANT LA SÉCURITÉ INCENDIE

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance dudit règlement au 171 rue Saint-Germain, local 103, Saint-Hugues (Québec), aux heures régulières de bureau.

DONNÉ À SAINT-HUGUES, ce quatorzième jour du mois de mai deux-mille-dix-neuf.

Carole Thibeault
Directrice générale et secrétaire-trésorière